

**BLA BLA**  
**BLA BLA**



*La traversée du lac Nicolet le 25 août 2018!*

**Dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaires  
De la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens  
Parution septembre 2018**

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger notre tâche, dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal le BLA-BLA.

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 6 août 2018 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

**Sont présents** : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. Que l'ordre du jour suivant soit accepté, le point varia demeurant ouvert.

1. **Ouverture de la séance ;**
2. **Adoption de l'ordre du jour ;**
3. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois de juillet 2018.**

4. **Ouverture de la séance ;**
5. **Adoption de l'ordre du jour ;**
6. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois de juillet 2018.**
7. **Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)**
8. **Adoption des comptes à payer ; (voir liste)**
9. **Dépôt de la situation financière ; (dépôt des états financier)**
10. **Rapport des comités ;**
  - 7.1
11. **Administration ;**
  - 8.1 Fermeture de certains chemins remis par le MTQ
  - 8.2 Réparation du tableau de l'heure et température
  - 8.3 Accès à l'information (Québec)
  - 8.4 Autorisation du conseil pour l'activité du 25 août art 105.2 règlement G-100
  - 8.5 Colloque de zone
9. **Aqueduc et égouts ;**
  - 9.1 Réparation des regards urgent
  - 9.2 Égout pluvial
  - 9.3 Test d'eau Lac Nicolet et Coulombe
10. **Sécurité publique ;**
11. **Voirie ;**
  - 11.1 Résolution reddition compte voirie
  - 11.2 Asphalte chemin du Lac Nicolet
  - 11.3 Autorisation des travaux sur l'emprise de la route Gosford Sud
  - 11.4 Lettre de M. Nicol Ouellette
12. **Urbanisme et environnement ;**
  - 12.1 Dossier cours municipale (Nouvelle procédure)
  - 12.2 Conduite d'eau pluvial chemin du Lac Nicolet
  - 12.3 Suivi demande de L'ARLN
13. **Loisirs et culture ;**
  - 13.1 Formation pour bénévole bibliothèque

13.2 Argent à être remis au comité des fêtes pour le 75<sup>e</sup> au montant de 300. \$ provenant des commanditaires de la St-Jean.

14. **Affaires diverses ;**

14.1 Achat du gâteau pour le 75<sup>e</sup> coût +/- 375.00\$

14.2 Résolution pour activités possible sur les terres publiques

15. **Liste de la correspondance ;**

16. Varia ;

16.2 Fabrique de la Paroisse Saint-André Bessette Communauté de Ham-Nord demande des dons pour la levée de fond pour la réparation du toit de l'église de Ham-Nord.

17. **Période de questions ;**

18. **Levée de la séance.**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2018.**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 9 juillet 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de juillet. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

**4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES**

Salaire des élus :	2 944,88 \$
Salaire DG :	2 797.20 \$
DAS mensuel :	3 459.91 \$
Téléphones :	244,69 \$
Bell Mobilité	82.24 \$
Hydro Québec	1 384.84\$

**5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes totalisant un montant de **94 347.55 \$** a été présentée aux élus;

**EN CONSÉQUENCE,** il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**QUE** la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

Ministre des Finances (permis alcool) / Fête nationale	89.00
Société Canadienne des postes (timbres & lettres)	166.60
Société Canadienne des postes (Bla Bla) / Fête nationale	29.19
Promospect (location matériel) / Fête nationale	316.18
Receveur Général du Canada (DAS)	950.57
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 509.34
Alain Laviolette, courtier (consultant assurances)	300.00
Promospect (location matériel) / Fête nationale	316.18
Yannick Lacroix, magicien / Fête nationale	750.00
Jocelyn Larrivée (méchoui) / Fête nationale	2 367.34
Visa Desjardins (achats divers)	547.44
Société St-Jean-Baptiste (matériel) / Fête nationale	373.00
André Henri, maire	890.00
Michel Prince, conseiller	342.48
Christine Marchand, conseillère	342.48
Rémy Larouche, conseiller	342.48
Claude Caron, conseiller	342.48
Jonatan Roux, conseiller	342.48
Gilles Gosselin, conseiller	342.48
Groupe Environex (mai)	266.18
Hydro-Québec (éclairage public / mai)	252.93
Bell Mobilité inc. (juin)	82.24
Bureau en gros (juin)	94.26
Buropro (juin)	324.90
La Capitale (juillet)	922.99
Entretien Général Lemay (travaux)	488.65
Épicerie du Coin (achats divers)	392.40
Excavation Marquis Tardif inc. (travaux chemins)	4 055.05

Gesterra (mai, juillet)	6 508.14
Groupe Environex (juin)	605.35
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	358.44
Hydro-Québec (salle municipale)	642.33
Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	81.19
Hydro-Québec (quai)	49.95
Hydro-Québec (station pompage / égouts)	448.76
Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. (avocate / mai)	5 658.65
Robert Lemay (1er versement - contrat pelouse)	487.50
Sogetel (juillet)	244.69
Vivaco Groupe Coopératif (juin)	191.60
Chauffage J.N.F. inc. (plan protection fournaise)	217.30
Communication 1er choix inc. (activation cellulaire étudiant)	40.24
La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) / adhésion	100.00
Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	1 883.38
Ville de Disraëli (quote-part / versement #3)	1 717.48
Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #2)	21 454.00
MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #4)	26 164.00
Total du salaire de la D.G. :	2 797.20
Total des salaires & déplacements :	6 158.03

**TOTAL : 94 347.55 \$**

## **6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (ÉTATS FINANCIERS 2017);**

La présentation des états financiers de l'année 2017 a été effectué par M. Serges Leblanc, comptable et déposés à la séance du conseil. Le rapport a été remis aux membres du conseil municipal et aux personnes présentent dans la salle.

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**QUE** le rapport financier de l'année 2017 a été accepté.

## **7. RAPPORT DES COMITÉS ;**

## **7.1 SUIVI SUR LA FÊTE DU 75<sup>E</sup>**

Michel Prince fait mention de l'événement de la fête du 75<sup>e</sup>

## **8. ADMINISTRATION**

### **8.1 FERMETURE ABOLITION ET CESSIION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 161**

**ATTENDU QUE** la municipalité se prévalant des pouvoirs et prérogatives que lui accordent les articles 4 (par.8) et 66 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q 2005, c6) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, ferme et abolit, à toutes fins que de droits, la ou les parcelles des routes situées hors emprises de l'ancienne route 34 nommée aujourd'hui route 161.

**ATTENDU QUE** l'assiette de l'ancienne route 34 sans désignation cadastrale passe sur des terrains adjacents à la route 161;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire fermer et abolir le chemin et qu'elle est d'avis que ce chemin n'est pas utilisé à des fins d'utilités publiques;

**ATTENDU QUE** le conseil est d'avis favorable à céder pour un 1.00\$ la portion de l'ancienne route 34 aujourd'hui nommée route 161 fermée par la présente résolution.

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

D'affirmer la fermeture et l'abolition d'une partie de l'ancienne route 34 aujourd'hui sous le nom de la route 161 tel qui est présentée au projet de plan cadastral de rénovation au dossier # 1033233 mandat 1284 feuillet 21 E14-010-1604 et 21 E14-010-1603 dans la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

**QUE** tous les honoraires professionnels désignés dans ce dossier ainsi que les frais notariés et de publicité de l'acte de cession seront à la charge du cessionnaire;

**Que** les personnes désignées pour signer les documents au nom de la municipalité sont André Henri, maire et Thérèse Nolet Lemay, directrice générale.

## **8.2     REPARATION DU TABLEAU DE L'HEURE ET TEMPERATURE.**

Nous éprouvons des problèmes avec l'affichage de l'heure et de la température sur notre tableau électronique actuellement.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Christine Marchand il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que l'évaluation des coûts soit faite avant d'effectuer la réparation si possible. La présence M. Prince si possible serait préférable.

## **8.3     ACCES A L'INFORMATION (QUEBEC)**

**Attendu que** nous avons reçu une demande de se présenter à la commission d'accès aux documents à Québec le 29 août 2018.

**Attendu que** la demande a été déposée par Madame Thérèse Landry

**Attendu que** la raison de cette demande était l'émission d'un chèque émis par la municipalité à M. Réal Tremblay. C'était les frais de remboursement de la demande de dérogation mineure présentée par M. Réal Tremblay. La demande n'était pas recevable à ce moment.

**Sur demande** des membres du conseil le chèque qui avait été conservé a été montré devant public qu'il n'avait jamais été encaissé par aucune des parties.

**En conséquence** il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Qu'un deuxième chèque remplaçant celui émis en 2004 au montant de 100.00\$ soit remis immédiatement devant le public à M. Réal Tremblay.



**8.4 AUTORISATION DU CONSEIL POUR  
L'ACTIVITE DU 25 AOUT ART 105.2  
REGLEMENT G-100**

**Attendu que** le comité des fêtes de Sts-Martyrs désire obtenir l'autorisation d'utiliser l'espace au quai municipal pour la traversée du Lac Nicolet dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

**En conséquence** il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** l'activité est autorisée sur le site de la municipalité tel que prévue à l'article 105.2 du règlement G-100

**8.5 COLLOQUE DE ZONE**

**Attendu que** le colloque de zone aura lieu à Kingsey Falls au coût de 250.00\$ pour les deux personnes DG et adjointe.

**9.0 AQUEDUC ET EGOUS ;**

**9.1 REPARATION DES REGARDS URGENT**

Dossier reporter

**9.2 ÉGOUT PLUVIAL**

Dossier reporter

**9.3 TEST D'EAU LAC NICOLET ET COULOMBE**

A titre d'information les analyses sont faites comme prévu.

**10. SECURITE PUBLIQUE ;**

**11. VOIRIE ;**

**11.1 RESOLUTION REDDITION COMPTE VOIRIE**

**Attendu que** le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 53 738.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017.

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité

**Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées.

**Attendu qu'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété

### **Pour ces motifs**

**Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.**

#### **11.2 ASPHALTE CHEMIN DU LAC NICOLET**

Dossier reporter

#### **11.3 AUTORISATION DES TRAVAUX SUR L'EMPRISE DE LA ROUTE GOSFORD SUD.**

M. Michel Prince quitte la table puisque le dossier le concerne personnellement à 19h 21.

M. Michel Prince a également été absent de l'atelier de travail lorsqu'il a été discussion de ce sujet en après-midi

**Attendu que** des travaux de réparation sur le système sanitaire du 60 Gosford Sud doit être réalisés pour être conforme.

**Attendu qu'**il est possible que les travaux touchent à l'emprise du chemin Gosford Sud.

**En conséquence** il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** le conseil autorise les travaux nécessaires au propriétaire du 60 Gosford Sud sur l'emprise de la municipalité.

Monsieur Michel Prince revient à la table du conseil à 19h24

#### **11.4 LETTRE DE M. NICOL OUELLETTE**

Le dossier est remis à l'inspecteur

### **12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;**

#### **12.1 DOSSIER COURS MUNICIPALE (NOUVELLE PROCEDURE)**

Monsieur Claude Caron va vérifier les modifications apporter

#### **12.2 CONDUITE D'EAU PLUVIAL CHEMIN DU LAC NICOLET**

Dossier à l'étude

#### **12.3 SUIVI DEMANDE DE L'ARLN**

Une réponse négative a été remise au nom du conseil municipal par M. Gilles Gosselin. Plusieurs étapes à suivre obligatoirement avant l'engagement d'une dépense.

### **13 LOISIRS ET CULTURE ;**

#### **13.1 FORMATION POUR BENEVOLE BIBLIOTHEQUE**

Sur proposition de Rémy Larouche, appuyé de Christine Marchand il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que la formation pour les bénévoles de la bibliothèque est autorisée.

#### **13.2 ARGENT A ETRE REMIS AU COMITE DES FETES POUR LE 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRES**

## **PROVENANT DES COMMANDITAIRES DE LA ST-JEAN.**

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que l'argent reçue pour la fête nationale en dons pour le 75<sup>e</sup> anniversaires de la municipalité au montant de 300.00 \$ soit remis au Comité des fêtes.

### **14. AFFAIRES DIVERSES ;**

#### **14.1 ACHAT DU GATEAU POUR LE 75<sup>E</sup> COUT +/- 375.00\$**

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que la municipalité paye le gâteau du 75<sup>e</sup> pour la traversée du Lac Nicolet au montant de 375.00\$ +/-.

#### **14.2 RESOLUTION POUR ACTIVITES POSSIBLE SUR LES TERRES PUBLIQUES**

**CONSIDÉRANT** que les terres publiques qui se trouvent sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens occupent 12 % de son territoire, pour une superficie globale de près 13 km<sup>2</sup> et qu'elles constituent le principal massif de forêt publique de la MRC d'Arthabaska;

**CONSIDÉRANT** qu'actuellement, les terres publiques des Saints-Martyrs-Canadiens ne sont pas visées par aucun contrat d'approvisionnement de matière ligneuse et qu'elles n'ont pas fait l'objet de travaux d'aménagement forestiers significatifs ni d'aucune planification globale pour tous les autres usages potentiels (produits forestiers non-ligneux, chasse, récréotourisme, villégiature, etc.) depuis plus de 10 ans;

**CONSIDÉRANT** que les emplois reliés à la foresterie, le récréotourisme, la villégiature et la présence de sentiers contribuent à offrir une meilleure accessibilité aux terres publiques pour les citoyens et

que celles-ci sont sources de retombées économiques intéressantes si elles étaient aménagées et gérées en conséquence;

**CONSIDÉRANT** que les gens de la Direction régionale Estrie-Montréal-Chaudière-Appalaches-Laval-Montérégie- Centre-du-Québec du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) ont indiqué, au cours des derniers mois, qu'ils débutaient un processus devant mener à l'élaboration d'un plan régional de développement des terres publiques (PRDTP) pour les régions mentionnées ci-dessus;

**CONSIDÉRANT** qu'il est prévu qu'une caractérisation des terres publiques soit effectuée au cours de l'année en cours et qu'un processus de consultation et concertation soit mis en place au cours de l'année subséquente afin qu'un plan de développement des terres publiques puisse être rédigé pour 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens manifeste son grand intérêt à participer et à être impliquée au processus de consultation et concertation devant mener à la rédaction d'un plan de développement des terres publiques;

**QUE** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens salue le projet de rédaction d'un plan de développement des terres publiques et offre son appui au MERN pour la réalisation de celui-ci;

**QUE** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens invite la MRC d'Arthabaska à participer au processus devant mener à la rédaction d'un plan de développement des terres publiques et qu'elle continue de l'appuyer vis-à-vis la mise en valeur de celles-ci.

## **15. LISTE DE LA CORRESPONDANCE :**

1. Matériel d'information sur les maladies transmises par les tiques et les moustiques/Nouveauté maladie de Lyme MRC Drummond

2. Société de sauvetage
3. Info bénévole
4. Table de concertation pour les personnes âgées
5. Plan d'action de la Sécurité publique
6. L'ARTERRE service de maillage pour faciliter ;'accès au monde agricole
7. Information sur les piqures de moustiques

**16. VARIA ;**

**16.1 REMBOURSEMENT DE PRET**

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que le prêt de 350 000. \$ soit remboursé à la caisse Desjardins.

**16.2 FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-ANDRÉ BESSETTE COMMUNAUTÉ DE HAM-NORD DEMANDE DES DONS POUR LA LEVÉE DE FOND POUR LA RÉPARATION DU TOIT DE L'ÉGLISE DE HAM-NORD.**

Après information prise au bureau du Ministère des Affaires Municipales nous ne pouvons remettre un montant d'argent pour l'église de Ham-Nord. La Loi nous l'interdit.

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par M. Rémy Larouche à 20h30



**MESSAGE IMPORTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE LES HEURES D'OUVERTURE SONT LES MERCREDIS DE 17 À 19 H ET LES DIMANCHES DE 10 H À MIDI.**

*La boîte à livre fonctionne très bien. Cela vous permet de faire des échanges de volumes ou de jeux de société entre tous les citoyens de Saints-Martyrs-*

*Canadiens. Le tout est offert Gratuitement. Bienvenue à tous !*

**LES PERSONNES QUI DÉSIRENT PARTICIPER À L'ÉCHANGE DES LIVRES QUI AURA LIEU LE 6 NOVEMBRE VEUILLEZ CONSULTER LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE.**

Centre de  
prévention  
**Suicide**  
Arthabaska-Érable

Parles-en...  
Ta VIE est importante !

Vous pensez au suicide ?

Vous êtes inquiet pour une  
personne de votre entourage ?

Vous êtes endeuillé par suicide ?

**Nous sommes là pour vous!**



24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE  
819 362-8581

MRC D'ARTHABASKA  
819 751-2205

PARTOUT AU QUÉBEC  
1 866 APPELLE  
(1 866 277-3553)

[www.cpsae.ca](http://www.cpsae.ca)



**Cantine/ Restaurant & Dépanneur.**

**Les déjeuners sont de retour!  
Vous savez l'essayez c'est l'adopter!  
C'est délicieux.**

**Venez en grands nombres les encourager ce sont  
des personnes dynamiques et très accueillantes**

**POUR PLUS D'INFORMATION,  
TÉLÉPHONE :**

**819-464-2899**



# *Épicerie du coin vous offres!*

*Dépanneur, Boucherie, Produits maison,  
Produits de la Jambonnière*

*Ouvert du dimanche au mercredi de 7h à 18h30  
Ouvert du jeudi au samedi de 7h à 20 h*

*Déjeuners les samedis et dimanche  
de 8h à 11h30.*

*LA CANTINE OUVERTE*

*Du jeudi au dimanche*

*Voici le menu disponible de la cantine*

*Poutine, Poutine italienne, Galvaude, Frite,  
Pizza toute garnie ou **peppéroni**, Hot dog, Hamburger,  
Hamburger spécial Pete (fait à partir de viande de méchoui)  
Burger de poulet, Rondelles d'oignon, Guédilles,  
Doigts de poulet.*

*Appelez-nous pour faire préparer votre commande !!!*

*Pierre & Danielle tel : 819-464-2899*

Vidanges Supplémentaires

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

mars						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

**Les cases en bleu sont les périodes destinées pour Saints-Martyrs-Canadiens.**

**2ème édition  
Cours de RCR**

**C'est toujours moins  
stressant lorsque l'on sait  
quoi faire**



**APPRENEZ À SAUVER UNE VIE EN SEULEMENT 1 HEURE!**

**Inscription et informations**

**[www.formationsubf.coop](http://www.formationsubf.coop)**

**Formation gratuite**

**Atelier de 60 minutes qui traite de la  
reconnaissance et du traitement immédiat de :  
Obstruction complète des voies respiratoires ;**

**Arrêt cardio-respiratoire d'origine cardiaque RCR  
«Massage cardiaque» ;**

**Arrêt cardio-respiratoire d'origine cardiaque RCR  
«Utilisation d'un DEA» ;**

**Appel au 911;**

**Allergie sévère (anaphylaxie);**

**Position latérale de sécurité.**

**Une initiative de**

**Un DEA sera remis à la municipalité qui aura  
formé le plus de citoyens en % de sa population.**

**Valeur de 2 000\$**

**Formation pour les citoyens de Sts-Martyrs-  
Canadiens**

**Quand: vendredi 12 octobre**

**Heure: 19h**

**Où: 13, chemin du Village**

**Une collaboration de**

**Un DEA sera remis à la municipalité qui aura  
formé le plus de citoyens en % de sa population.**

**Valeur de 2 000\$**

**Inscription obligatoire pour le 30 septembre à  
16h**

**Note :**

**UNE VIE A ÉTÉ SAUVÉE ICI  
DERNIÈREMENT PENSEZ Y BIEN ET  
INSCRIVEZ- VOUS EN GRAND NOMBRE  
C'EST GRATUIT. Tel : 819-344-5171**

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

**EN CAS DE SITUATION D'URGENCE LE  
DÉFIBRILLATEUR EST PLACE A L'ENTRÉ  
INTÉRIEUR DE LA SALLE MUNICIPALE.**

**Tel : 819-352-0226 Patrick Lemay pompier**

**819-740-0383 Sonia Lemay adjointe**

**Directrice générale  
819-350-5060 cellulaire  
819-344-5096 résidence  
819-344-5171 bureau**

**819-357-5688 Pierre Ramsay, inspecteur**

**A**  
 ABOIEMENT  
 AIDÉ  
 AMENÉ  
 ANGLETERRE  
 ANIMAUX  
 ARME  
 ART  
 ASSOCIATION  
 ATTAQUER  
 AXE  
**B**  
 BOIS  
 BUT  
**C**  
 CERF  
 CHASSE  
 CHASSEURS

CHEVAUX  
 CHEVREUIL  
 CHIENS  
 CLABAUDER  
 CLAIRONS  
 CONTRE  
 CRIÉ  
 CRUEL  
 CURÉE  
**D**  
 DAIMS  
 DÉBUTS  
 DÉPLOIEMENT  
**E**  
 EFFORT  
 ÉGARE  
 ENDURANCE

ENTRAÎNEMENTS  
 ÉQUIPAGES  
 ESPACE  
**F**  
 FANFARES  
 FLAÏRÉ  
 FORLANCER  
 FORLONGER  
 FUIR  
**G**  
 GARDER  
 GIBIER  
 GROUPE  
**H**  
 HALLALI  
 HOMMES

**I**  
 ISSUE  
**L**  
 LIEUX  
 LIÈVRES  
 LIMIER  
 LOCALISÉ  
 LOI  
**M**  
 MEUTES  
 MODE  
 MORT  
**N**  
 NOBLESSE  
**P**  
 POPULAIRE  
 POUR

**R**  
 RAPIDE  
 RECHERCHE  
 RELEVER  
 RENARDS  
 RESSUI  
 RÔLE  
 RUSE  
**S**  
 SANGLIERS  
 SENS  
 SIÈCLE  
 SITES  
 SONNÉ  
 SONNEURS  
 SPECTACULAIRE  
 SPORT  
 SUCCÈS

**T**  
 TAÏAUT  
 TÊTE  
 TRADITIONNEL  
 TRAQUER  
 TUER  
**V**  
 VENEURS  
 VUE

I	L	A	L	L	A	H	E	V	E	S	S	R	U	E	N	E	V	T	N
I	O	I	R	U	O	P	L	R	E	S	P	A	C	E	E	A	S	R	S
U	S	L	M	M	T	X	I	T	R	T	E	T	E	N	E	E	R	O	I
S	E	S	M	I	U	U	U	S	I	E	C	L	E	R	G	R	N	M	T
S	N	E	U	A	E	E	E	S	L	S	T	M	I	A	T	N	U	R	E
E	S	O	M	E	M	R	R	R	R	O	A	E	P	E	E	N	O	C	S
R	E	I	B	I	G	U	V	U	I	S	C	I	L	N	V	F	O	N	U
M	N	R	E	L	E	V	E	R	S	A	U	A	T	G	F	R	E	C	C
A	O	S	R	S	E	N	H	O	L	Q	L	R	L	E	N	I	E	L	C
E	U	D	S	E	N	S	C	H	E	V	A	U	X	I	H	A	A	S	E
R	F	A	E	O	U	I	S	T	N	I	I	S	P	C	S	B	U	T	S
E	H	O	S	C	A	Q	R	E	N	A	R	D	S	O	A	E	S	S	A
C	H	T	R	T	N	A	A	E	O	E	E	E	S	U	P	N	E	I	D
N	R	C	I	L	Q	A	M	T	I	R	M	M	D	T	O	P	D	F	E
A	T	O	R	U	O	E	R	L	T	L	I	E	C	R	U	E	L	U	B
L	N	R	E	E	N	N	G	U	I	A	R	R	I	O	A	A	V	O	U
R	R	R	O	T	H	N	G	E	D	I	P	A	R	O	I	G	I	E	T
O	O	I	S	P	A	C	U	E	A	N	L	G	I	R	B	S	X	A	S
F	L	E	U	S	S	X	E	I	R	C	E	E	E	S	S	A	H	C	T
S	E	R	A	F	N	A	F	R	T	N	E	M	E	I	O	L	P	E	D

# Concours photo

Encore cette année, nous organisons un concours photo pour notre prochain calendrier municipal de 2019. Le tout se déroulera le samedi 27 octobre prochain de 13h à 16h30 alors venez voter en grand nombre pour vos photos préférées. De plus, il y aura sur place divers exposants et des bonbons d'Halloween pour les tous petits.



## Règlements du concours :

- Le concours est ouvert à **tous!**
- Les **photographies** doivent avoir été **prises** sur le territoire de la **municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens**.
- Les **photographies** devront être en **format paysage** et nous être envoyées en **taille réelle (haute résolution)**, pour avoir une meilleure qualité d'impression au montage.
- Nous avons besoin de photographies de **toutes les saisons**.
- **Limite de quatre photos par participant** (petit conseil: si vous avez des photos qui se ressemblent, faites un choix et n'en mettez qu'une dans le concours, sinon vous perdez des chances de gagner, car le vote est divisé en 2 ou 3 pour le même genre de photo).
- **Soyez originaux!** Envoyez-nous des photographies de paysages, d'enfants, d'animaux, de gens qui s'amuse ou qui font des activités (comme la Traversée du Lac) et qui mettent en valeur notre région, des photos drôles ou humoristiques, faites-nous découvrir des coins inconnus, etc.
- Des **prix seront distribués** aux trois premières positions (selon le vote du public), ainsi que deux prix de **participation de 15.00\$** (par tirage au sort).

1<sup>re</sup> position : 75.00\$

2<sup>e</sup> position : 50.00\$

3<sup>e</sup> position : 25.00\$

Participez en grand nombre, vous avez jusqu'au **20 octobre** pour nous faire parvenir vos photos en format numérique soit : par courriel, sur clé USB ou encore sur CD et nous ferons l'impression de vos photos, pour avoir le même format pour tous. Pour plus d'information : **819-344-5171 (Sonia)**.

Courriel : [sonia.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca](mailto:sonia.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca)



## Artistes & artisans recherchés



Vous faites de la peinture, du vitrail, du dessin, de l'artisanat, du scrapbooking ou toutes autres formes d'art et vous voulez **exposer** et peut-être même vendre vos œuvres. Ou bien vous voulez nous faire **connaître un produit**. Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 27 octobre 2018** à la salle municipale de Sts-Martyrs-Canadiens entre **13h00 et 16h30**. Vous devez **réserver votre espace avant le 15 octobre 2018** soit par téléphone au : **819-344-5171** (demandez Sonia) ou par courriel à : [sonia.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca](mailto:sonia.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca) (nombre d'exposants limité et priorité aux gens de la municipalité). Cette journée est organisée pour faire connaître nos talents et nos produits locaux. De plus, il y aura en même temps **le vote du public pour le concours photo pour notre prochain calendrier municipal** ainsi qu'une distribution de bonbons d'Halloween pour les enfants, alors vient nous montrer ton costume!

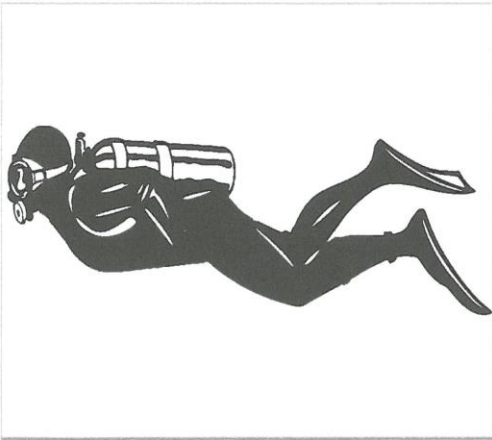




# Vérification de ligne d'eau

---

*Travaux fait par plongeurs certifiés  
Avancés*



Inspection, travaux d'amarrage et nettoyage de la prise d'eau : coût 100\$

Temps excédent un heure : 50\$/heure par plongeur

Contacteur: Richard Vaillancourt au 819 574-5933



*Le conseil municipal offre leurs plus  
sincères condoléances aux familles  
éprouvées par les décès de :*

**M. Marco Perron**

**Madame Rita Corriveau épouse M. Ovide Rouillard**

**Madame Diane Legris épouse M. Roger Monette.**



## **PUBLICITÉ**

**CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646**

**CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS**  
**(RBQ 5671-9313-01) Tél. : 819-552-2044**

**CARRIÈRE SAINTS MARTYRS ERG**  
**Tél. : 819-344-5213**

**ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC**  
**TÉL. : 819-740-9283**

**ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)**  
**TÉL.: 819-352-0226**

**ÉRABLIÈRE RE PAU**  
**TÉL. : 819-344-5589**

**ÉPICERIE DU COIN**  
**Propriétaire Danielle & Pierre**  
**TÉL. : 819-464-2899**